



CRÉDIT AGRICOLE
ASSET MANAGEMENT

Paris, le 10 janvier 2003

Communiqué de presse

DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE DU PEA AUX FONDS EUROPÉENS
LE CRÉDIT AGRICOLE
AMÉNAGE SA GAMME DE FONDS ÉLIGIBLES AU PEA

Depuis le 1^{er} janvier 2003, tous les fonds d'investissement, Sicav et FCP, investis à hauteur de 75% en actions de sociétés de la Communauté Européenne sont désormais éligibles au PEA.

Le Crédit Agricole, leader sur le marché des PEA avec plus de 2,2 millions de plans ouverts, soit une part de marché commerciale supérieure à 30%, saisit cette opportunité pour aménager sa gamme de fonds éligibles au PEA, selon les modalités suivantes (cf tableau de synthèse, ci-après) :

- Quatre fonds sont nouvellement éligibles au PEA et offrent de nouvelles opportunités de diversification : CA AM Actions Nv Marchés, Atout Europe, CA-AM Actions Restructurations et CA-AM Value Europe.
- Par ailleurs, d'autres fonds déjà éligibles au PEA s'ouvrent plus largement à l'Europe ou à la Zone euro.
- Enfin, une partie de la gamme reste concentrée sur les seules actions françaises.

Ces évolutions vont permettre aux clients du Crédit Agricole de bénéficier **de nouvelles opportunités d'allocation géographique**, avec la possibilité de combiner leurs choix entre les zones géographiques suivantes :

- Actions France
- Actions Zone euro
- Actions Europe
- Fonds de fonds Europe
- Actions Europe + Monde (*grâce aux 25% pouvant être investi hors Communauté Européenne*)

Par ailleurs, en complément d'une large diversification géographique, les fonds qui rejoignent la gamme PEA du Crédit Agricole offrent un **accès simplifié à des gestions spécialisées**, plus aisées à mettre en oeuvre à l'échelon européen, comme, par exemple, la gestion value, avec CA-AM Value Europe.

1/2

Modifications intervenant dans les notices d'information

■ : Le 1^{er} janvier 2003

▲ : Le 16 janvier 2003 (sous réserve d'adoption par l'assemblée Générale des actionnaires)

● : fonds qui rejoignent la gamme PEA

| Code Valeur | Nom Des Sicav et FCP | Critères d'éligibilité au PEA | Autres modifications, à partir du 3 mars 2003-01-09 (sauf Atout France Asie : 23 décembre 2002) |
|-------------------------------|--|---|--|
| Actions France | | | |
| C : 28581 D: 28582 | Atout France | | Néant |
| C : 94469 D : 94471 | CA-AM Actions France | ■ 75% minimum d'actions françaises | Néant |
| 28439 | CA-AM Indicia France | | Néant |
| ▲ 17006 | CA-AM Midcap France | | Néant |
| ● 42775 | CA-AM Actions Nv Marchés | ■ 75% minimum d'actions de la Communauté Européenne | N ^{elle} zone géographique prépondérante : France N ^{elle} classification COB : actions des pays de la Communauté Européenne |
| Actions Zone Euro | | | |
| 28583 | ▲ Atout France Europe devient Atout Euroland | ■ 75% minimum d'actions de la Communauté Européenne | Élargissement des investissements à la Zone Euro |
| 28990 | ▲ Atout Sélection devient CA-AM Sélect Euroland | | Élargissement des investissements à la Zone Euro |
| 28781 | CA-AM Indicia Euroland | | Néant |
| 28440 | CA-AM Indicia Médian | | Marché Monétaire et Actions de la Zone Euro |
| Actions Europe | | | |
| 28818 | ▲ Atout Croissance devient CA-AM Midvaleurs Europe | ■ 75% minimum d'actions de la Communauté Européenne | N ^{elle} zone géographique prépondérante : Europe |
| ● 28609 | Atout Europe | | N ^{elle} zone géographique prépondérante : Europe |
| 44668 | ▲ Atout Valeur* devient CA-AM Activaleurs Durables | | N ^{elle} zone géographique prépondérante : Europe N ^{elle} classification COB : Actions Internationales |
| 97265 | ▲ CA-AM Actions Foncier Euroland devient CA-AM Actions Foncier | | N ^{elle} zone géographique prépondérante : Communauté Européenne N ^{elle} classification COB : Actions des pays de la Communauté Européenne |
| ● 42280 | CA-AM Actions Restructurations | | Néant |
| ▲ 99017 | CA-AM Indicia Protection | | Néant |
| ● 93628 | CA-AM Value Europe | | Néant |
| Actions Europe + Monde | | | |
| 93707 | ▲ Atout France Asie devient CA-AM Actions Europe Asie | ■ 75% minimum d'actions de la Communauté Européenne | N ^{elle} zone géographique prépondérante : Communauté Européenne |
| 28575 | ▲ Atout France Monde devient Atout Europe Monde | | N ^{elle} zone géographique prépondérante : Communauté Européenne N ^{elle} classification COB : Actions Internationales |
| Fonds de fonds Europe | | | |
| 97381 | CA-AM Master PEA | ■ 90% minimum d'OPCVM éligibles au PEA | Néant |
| C : 42217 D: 42218 | Optalis Expansion | | Néant |

* Autres modifications concernant Atout Valeur à compter du 3 mars sous réserve de l'agrément COB : transformation en fonds nourricier de CA-AM Actions Durables/Frais de souscription directs et indirects maximum : 2,50%/Frais de gestion directs et indirects maximum : 2,00%.